



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N°36

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 06 et 07 mai 2023

• **MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

RÉUNION BILAN DES STAGIAIRES ADULTES ET JEUNES (Séance n°8)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la réunion bilan des arbitres stagiaires adultes et jeunes qui ont été formés au cours de cette saison sportive aura lieu le vendredi 12 mai 2023 de 19h00 à 22h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES. Prévoir le nécessaire prise de note.

La présence à cette réunion bilan (séance N°8 de la formation initiale) est OBLIGATOIRE.

Au cours de cette soirée, chaque arbitre stagiaire recevra son écusson arbitre.

A défaut de votre participation, la Commission Départementale de l'Arbitrage ne renouvellera pas votre licence pour la saison 2023/2024.

Liste des arbitres convoqués :

ARBITRES ADULTES	
NOM	PRÉNOM
AUBE	Florian
BARBIER	Jonathan
BESSET	David
DESILE	Mickaël
DUBUS	Jason
GARANCHON	Giany
HAMRI	Henni
HARDI	Othmane
HERMANN	Magali
JULINA	Jonathan
KAHLOULI	Mohamed
KEM	Benoît



KHUDEEDA LALO	Mahir
LOUIS	Norman
MALOSSANNE	Aurélien
MONBRUNO	Kinth
MONTROT	Mickaël
SEGUR	Dimitri
VERRECCHIA	Laurent
ZAGUIA	Rida
ZINZOU	Romaric
JEUNES ARBITRES	
NOM	PRÉNOM
AGOSTINO	Angelo
AROUI	Iliès
AZIAGNON	Marc Elie
BADAD	Amir
BILLON	Jules
BOUSHABA	Amir
BOUSHABA	Jasmine
BOYER	Quentin
CAUL	Nathan
CHABERT	Mathéo
CHAMBON	Maël
CURRAT ZOTA	Sébastien
DE LOS MUROS	Esteban
DEHBOUH	Naim
FARDADIS	Nawfal
FRAISSE	Sacha
FREYDIER	Loan
GOUOT	Maxime
GRADEK	Noah
GUERLAIN	Ethan
HAFSOUNI	Nessim
LAURENT	Hugo
LEXPERT	Xavier
MADACI	Dehlia
MAILLARD	Nicolas
MANGIN FRAPPA	Louis
MARESTIN	Pierre



MICHEL	Mathis
MZOUGH	Mohamed Malek
OCHIER GUSTIN	Mathis
PATRON	Ylian
PHILIBERT	Thomas
QUINQUETON	Théo
RAMBAUD	Noa
REVOL	Benjamin
ROSIENSKI	Evann
SAGE	Arthur
VERRECCHIA	Esteban
YOUSSOUF	Oumare
YOUSSOUF	Abou
ZEKRI	Kaci

STATUT DE L'ARBITRAGE

La commission vous rappelle que vous devez obligatoirement faire un match dans les trois dernières journées de championnat, pour valider votre saison dans le comptage des matchs pour la couverture de votre club au statut de l'arbitrage. (hors cm)

Pour les jeunes :

- **Week-end du 06 et 07 mai 2023**
- **Week-end du 13 et 14 mai 2023**
- **Week-end du 27 et 28 mai 2023**

Pour les adultes :

- Week-end du 29 et 30 avril 2023**
- Week-end du 13 et 14 mai 2023**
- Week-end du 27 et 28 mai 2023**

OBSERVATIONS DES ARBITRES (ADULTES ET JEUNES)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que vos rapports d'observation sont disponibles sur votre espace personnel « portail des officiels » dans la rubrique « rapports ». A défaut, merci de bien vouloir envoyer un mail à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATION « PORTAIL DES OFFICIELS »

A compter du mardi 4 avril 2023, un outil permettant de recueillir le ressenti des arbitres suite à leur rencontre à laquelle ils ont officié, doit être mis en place sur le Portail des Officiels.

Nous invitons tous les arbitres à utiliser systématiquement cet outil après chaque rencontre, afin de recueillir aussi bien les mauvais que les bons comportements.





ÉCUSSON

Nous avons constaté que beaucoup d'arbitres ne portaient pas l'écusson officiel.

Il est rappelé que celui-ci est obligatoire.

Tout manquement, le règlement intérieur sera appliqué.

Vous pouvez vous en procurer auprès de Roland VIALLET (CTDA), soit par téléphone au 06 15 60 01 54 soit par mail à rviallet@drome-ardeche.fff.fr

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES ÉQUIPES SENIORS ET JEUNES

Depuis le début de la saison, il a été constaté à plusieurs reprises que certains arbitres adultes et/ou jeunes n'appliquaient pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés.

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que cette réglementation est toujours en vigueur pour la saison sportive 2022/2023.

Les équipes concernées sont :

- Seniors D1 et D2
- U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres adultes et jeunes qui officient dans ces catégories, de veiller **au pointage des éducateurs diplômés ou non** en respectant scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- Après vérification, inscrire sur la FMI dans la rubrique « règlements locaux » : vérification effectuée et présence des éducateurs.

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur mentionné sur la FMI doit être présent :

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que pour toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiée par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel, etc...) sans cela, nous appliquerons le règlement intérieur .





INDISPONIBILITES

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité bien **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai**.

ATTENTION ! DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

Nous vous rappelons, comme il a été dit lors de l'Assemblée Générale, que **tout rapport doit se faire UNIQUEMENT sur votre « Portail officiels »**. Que ce soit suite à un carton rouge, que ce soit suite à des incidents d'après match ou que ce soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match afin d'éviter tout problème.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour changement de vos coordonnées, que ce soit adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail, vous devez faire un courriel **UNIQUEMENT** à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** et non ailleurs : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022/2023

MAI 2023

- Vendredi 12 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2023

- Lundi 19 juin 2023 :

Réunion pour le classement de fin de saison 2022/2023

COURRIERS DES ARBITRES

- **SOUMAILA Soilihi** : Courriel nous adressant son rapport circonstancié de sa rencontre Seniors D3 du 23/04/2023. Lu et noté.
- **FOURNIER Thibaut** : Courriel nous informant de son absence au rattrapage de la formation continue des arbitres du samedi 29/04/2023 pour raisons professionnelles. Lu et noté dans l'attente d'un justificatif.





- **DEYGAS Philippe** : Courriel nous informant de son absence au rattrapage de la formation continue des arbitres du samedi 29/04/2023 pour raisons professionnelles. Lu et noté dans l'attente d'un justificatif.
- **AZIAGNON Marc Elie** : Courriel nous adressant un justificatif professionnel justifiant son indisponibilité le dimanche 30/04/2023. Lu et noté.
- **HAVARD Clément** : Courriel nous adressant son rapport sur la réserve de sa rencontre Seniors D4 du 16/04/2023. Lu et noté.
- **NAICH Mostafa** : Courriel nous informant de son absence au rattrapage de la formation continue des arbitres du samedi 29/04/2023, étant en congés. Lu et noté.
- **VERRECCHIA Laurent** : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 07/05/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **BAUDUIN Sylvain** : Courriel nous adressant son rapport circonstancié de sa rencontre Seniors D 2 du 30/04/2023. Lu et noté.

COURRIERS DES CLUBS OU DES MAIRIES

- **F.C. COLOMBIER ST BARTH** : Courriel nous adressant leurs félicitations à l'arbitre de la rencontre Seniors D 3 du 23/04/2023. Lu et noté. Remerciements. Nous transmettons votre courriel à l'intéressé.
- **MONTVENDRE** : Courriel nous informant de l'arrêté municipal interdisant l'accès au stade le 30/04/2023 pour raisons de festivités locales. Lu et noté.
- **F.C. PLATEAU ARDECHOIS** : Courriel nous informant du forfait de son équipe U 18 D 2 pour la rencontre du 29/04/2023 pour manque d'effectif. Lu et noté.
- **F.C. MONTELIMAR** : Courriel nous informant du forfait de son équipe U 15 D 5 pour la rencontre du 30/04/2023 pour manque d'effectif. Lu et noté.
- **A.S. DU DOLON** : Courriel nous informant du forfait de son équipe U 15 D 5 pour la rencontre du 30/04/2023 pour manque d'effectif. Lu et noté.
- **A.A. ST ALBAN D'AY** : Courriel nous informant du forfait de son équipe Féminines D 3 pour la rencontre du 30/04/2023 pour manque d'effectif. Lu et noté.





- **A.S.L. GENISSIEUX** : Courriel nous informant de l'absence de l'arbitre de la rencontre U 15 D 5 du 30/04/2023. Lu et noté.

Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean-Baptiste RIPERT

QUESTIONNAIRE DES CONNAISSANCES THEORIQUES

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres adultes et jeunes qui sont convoqués pour effectuer le questionnaire des connaissances théoriques.

2 dates ont été fixées, à savoir :

- Mardi 9 mai 2023 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football
- Vendredi 12 mai 2023 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football

Cet avis tient lieu de convocation.

Liste des arbitres convoqués

NOM	Prénom	CATEGORIE
ASTIER	ANTOINE	District Assistant 2
CHAZALON	EMILIEN	District Assistant 2
BARBOSA	LAURENT	District 4
BENLAKEHAL	CHAREF EDDINE	District 4
BORNIER	INGRID	District 4
DEYGAS	PHILIPPE	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
PIGNON	KEVIN	District 4
FOURNIER	THIBAUT	District JAD